



**PROCÈS-VERBAL DE LA 569^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le vendredi 7 septembre 2018 à 8 h au salon rouge de l'UQTR
(569-07-09-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire

Absent :

Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-569-07-09-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux de la 568^e réunion du comité exécutif
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Dépôt de l'agenda syndical des mois de septembre et octobre
 2. Correspondance reçue et expédiée depuis le 12 avril
 3. Retenues à la source depuis le 12 avril
- 5) Rapport des officiers et des délégations
- 6) Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention :
 1. Résultats du scrutin
 2. Étapes suivantes
- 7) Dégagements syndicaux pour l'année 2018-2019
- 8) Affaires budgétaires :
 1. Rapport financier de l'année 2017-2018
 2. Budget révisé 2018-2019
 3. Choix des auditeurs 2018-2019
- 9) Projet d'ordre du jour de la 153^e assemblée générale du Syndicat
- 10) Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 13 septembre
- 11) Résultats de la consultation pour le poste de VRRD
- 12) Affaires nouvelles :
- 13) Date de la prochaine réunion : 20 septembre 2018
- 14) Levée de l'assemblée

CX-569-07-09-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-569-07-09-18-02 **Adoption des procès-verbaux de la 568^e réunion du comité exécutif**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 568^e réunion du comité exécutif tenue le 23 août 2018.

CX-569-07-09-18-03 Suites à donner au dossier

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-569-07-09-18-04 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 12 avril 2018
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 12 avril 2018 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical
Le président précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical des mois de septembre et octobre 2018. Il rappelle que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
4. Retenues à la source.
Le trésorier indique les versements des retenues à la source des employés qui ont été expédiés à chacun des gouvernements pour les mois d'avril, mai, juin, juillet et août :
 - avril 2018 – ARC 3 422 \$; MRQ 6 503 \$
 - mai 2018 – ARC 3 422 \$; MRQ 6 503 \$
 - juin 2018 – ARC 5 703 \$; MRQ 10 184 \$
 - juillet 2018 – ARC 732 \$; MRQ 1 463 \$
 - août 2018 – ARC 2 208 \$; MRQ 4 024 \$

CX-569-07-09-18-05 Rapports des officiers et des délégations

Président

Le président indique qu'il n'a rien de particulier à signaler.

VPRT

Le VPRT fait le point sur le cheminement des griefs reliés à des professeurs et attire l'attention des membres sur les nouveaux dossiers, dont celui du congédiement d'un professeur permanent.

Le VPRT invite le VPAU à quitter la rencontre puisqu'il souhaiterait discuter d'un dossier concernant un collègue de son département.

Le VPAU quitte la rencontre à 8 h 46

Le VPRT fait le point sur le cheminement d'un dossier sur le refus de promotion d'un professeur du Département de chiropratique. Le Syndicat n'est pas parvenu à trouver une solution répondant aux exigences du professeur. Le VPRT indique le cheminement possible de ce dossier.

Retour du VPAU à 9 h

Le VPRT indique que le CRT a trouvé une entente satisfaisant pour le professeur dont les données de recherche avaient été égarées par le service technologie de l'information de l'UQTR entraînant un retour dans le dépôt du projet de doctorat du professeur.

Le VPRT a saisi le service des ressources humaines de l'impossibilité, selon la convention collective actuelle, d'attribuer un contrat de professeur suppléant pour une période supérieure à deux ans.

Le VPRT termine en précisant que la collecte de données sur les dommages subis par les professeurs durant le lock-out se poursuit. Il en est de même pour les professeurs embauchés le 1^{er} décembre plutôt que le 1^{er} juin comme prévu à la convention collective.

VPAU

Le VPAU indique qu'il assistera à une réunion du comité d'audit de l'UQTR où il sera question du rapport financier 2017-2018 pour l'année se terminant le 30 avril.

Il souhaite aborder lors de cette rencontre le nouveau plan de redressement financier de l'UQTR.

VPSC

La VPSC indique qu'un peu plus d'une trentaine de professeurs ont participé à la croisière sur le fleuve Saint-Laurent. De ce nombre, on comptait une dizaine de nouveaux professeurs embaucher en juillet. L'activité fut très agréable et les participants ont remercié le Syndicat.

La VPSC souligne toutefois qu'elle a inscrit le point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CSC afin de faire le bilan et formuler une recommandation au comité exécutif

Trésorier

Le trésorier indique que la plupart des dossiers qui le concernent sont à l'ordre du jour de la rencontre.

Secrétaire

La secrétaire indique qu'elle n'a rien de particulier à signaler.

CX-569-07-09-18-06 Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention**Résultats du scrutin**

Les membres se déclarent très satisfaits des résultats du scrutin et du taux de participation des professeurs (333). Ce taux représente un record.

Les résultats sont :

- Pour l'entente de principe : 284 (85,3 %)
- Contre l'entente de principe : 42 (12,6 %)
- Abstention : 6 (1,8 %)
- Annulation : 1

Les membres soulèvent les anicroches suivantes qu'il serait éventuellement intéressant de corriger :

- Afin de s'assurer que les professeurs hors campus ne puissent voter deux fois, il faudrait s'assurer qu'ils ne puissent voter en présentiel ;
- Lors des scrutins prolongés, il serait souhaitable de demander une carte d'identité aux professeurs qui se présentent au bureau de scrutin.

Étapes suivantes

Le VPRT précise que les parties doivent se rencontrer dans les prochains jours afin de finaliser les textes de l'entente de principe sur les clauses à incidence monétaire. Cette entente sera signée par les parties avant l'assemblée générale du 27 septembre prochain. Le VPRT donne des précisions sur certaines clauses de l'entente de principe.

Pour ce qui est de l'entente de principe sur les clauses normatives, le VPRT indique que les parties ont convenu d'un texte qui a été expédié aux membres du comité exécutif hier soir.

Le VPRT signale aux membres les principaux points de l'entente de principe sur les clauses normatives et répond aux questions des officiers qui soulèvent des aspects dont il faudrait que les parties discutent et suggèrent quelques modifications de concordance.

Le VPRT communique avec Me Gabriel Hébert-Tétrault, procureur du Syndicat, afin de vérifier les points soulevés par ce dernier à la lecture du projet d'entente. Après avoir pris connaissance des commentaires du procureur, les officiers conviennent de lire attentivement le projet durant le week-end et d'acheminer leurs commentaires au VPRT.

Le VPRT indique qu'il fera part aux négociateurs patronaux des commentaires des officiers. Il serait toutefois intéressant de prévoir une rencontre du comité exécutif lundi afin de finaliser la recommandation à faire au conseil syndical du 13 septembre.

CX-569-07-09-18-07 Dégagements syndicaux pour l'année 2018-2019

La secrétaire indique qu'il est nécessaire de faire quelques modifications à l'attribution des déagements syndicaux pour l'année 2018-2019.

La VPAS ayant confirmé qu'elle poursuit son engagement syndical jusqu'à l'assemblée générale de mars 2019, et considérant la prise de retraite du professeur René Lesage à la vice-présidence aux relations de travail, il est convenu d'ajouter un déagement à celui déjà attribué en avril 2018.

Il faudrait aussi informer le service des ressources humaines que le président dispose de 1,75 déagement pour l'année 2018-2019 et non de 1,50.

CX-569-07-09-18-08 Affaires budgétaires

1. Rapport financier de l'année 2017-2018

Le trésorier rappelle que le comité exécutif est l'instance syndicale qui doit approuver les états financiers de l'année 2017-2018. Le rapport financier est ensuite déposé au conseil syndical et à l'assemblée générale à titre d'information seulement.

Le trésorier indique que les produits ont diminué de 23 % considérant les pertes non réalisées sur les placements.

Le trésorier signale que les charges ont diminué de 4 % passant de 692 266 \$ à 661 237 \$. Cette diminution est surtout reliée à l'absence, pour un congé de maladie, de la technicienne administrative.

Le trésorier précise que le fonds de défense professionnel du Syndicat s'élevait à 5,2 M\$ le 31 mars 2018.

Après avoir répondu aux questions des membres, ceux-ci adoptent le projet de résolution suivant :

(CX-569-07-09-2018-R189)

CONSIDÉRANT les états financiers du Syndicat pour l'année 2017-2018;
CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;
CONSIDÉRANT l'avis unanime des membres;

À la suite d'une proposition du trésorier, appuyée par le VPAU, il est résolu :

D'adopter le rapport financier 2017-2018 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tel qu'il a été préparé par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR, et de l'acheminer aux délégués syndicaux.

D'autoriser le président et le trésorier à signer, pour et au nom du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR), le rapport financier annuel 2017-2018.

2. Budget révisé 2018-2019

Le trésorier rappelle que lors de la dernière réunion, il avait signalé aux membres la nécessité de déposer à l'Assemblée générale du 27 septembre 2018 un budget révisé pour l'année 2018-2019. Les allocations aux professeurs durant le lock-out et l'ajout de nouvelles dépenses nécessitent un tel exercice.

Le trésorier détaille les modifications proposées au budget initial 2018-2019 adopté lors de l'assemblée générale de mars 2018.

À la suite de la présentation du trésorier, les membres adoptent la résolution suivante :

(CX-569-07-09-2018-R190)

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2018;

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges révisées pour l'année 2018-2019;

CONSIDÉRANT les négociations pour le renouvellement de la convention collective;

CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

À la suite d'une proposition du trésorier, appuyée par la secrétaire, il est résolu de recommander au conseil syndical d'adopter les prévisions des produits et des charges révisées pour l'année 2018-2019, telles qu'annexées à la présente résolution.

3. Choix des auditeurs 2018-2019

Le trésorier indique que la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières, termine une première année d'audition pour le Syndicat. Il rappelle que la procédure prévoit un maximum de cinq ans pour les auditeurs. Après cette période, le Syndicat choisit une autre firme comptable de la région qui accueille des stagiaires de l'UQTR. Il recommande donc, considérant la qualité du travail réalisé, de proposer au conseil syndical de nommer la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières comme auditeur des comptes du Syndicat pour une deuxième année.

(CX-569-07-09-2018-R191)

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;

CONSIDÉRANT le mode de sélection des firmes d'audit;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier;

CONSIDÉRANT l'avis unanime des membres;

À la suite d'une proposition du trésorier, appuyée par la secrétaire, il est résolu :

De recommander au conseil syndical de désigner la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2018-2019 (deuxième année).

CX-569-07-09-18-09 **Projet d'ordre du jour de la 153^e assemblée générale du Syndicat**

Le VPRT précise que le comité de négociation s'est réuni cet avant-midi pour amorcer la révision des clauses normatives de la convention collective.

Le comité de négociation a toujours l'espoir de déposer un projet d'entente de principe sur les clauses normatives au conseil syndical du 13 septembre et à l'assemblée générale du 27 septembre.

Après discussions, les membres du comité exécutif s'entendent pour acheminer au conseil syndical le projet d'ordre du jour suivant :

- 1 Vérification du quorum
- 2 Désignation d'un président d'assemblée
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Adoption des procès-verbaux des 151^e et 152^e assemblées générales du SPPUQTR
- 5 Convention collective 2017-2022 :
 - 5.1 Entente de principe sur les clauses normatives
 - 5.2 Recommandation de l'assemblée (Vote)
- 6 Affaires budgétaires :
 - 6.1 Rapport financier de l'année 2017-2018 (Dépôt)
 - 6.2 Budget révisé pour 2018-2019 (vote)
 - 6.3 Choix des auditeurs pour l'année 2018-2019 (Vote)
- 7 Sommaire du plan d'action syndicale 2019-2020 (Dépôt)
- 8 Affaires nouvelles
- 9 Ajournement de l'assemblée
- 10 Résultats du scrutin
- 11 Levée de l'assemblée

CX-569-07-09-18-10 **Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 13 septembre**

La secrétaire attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour de la 320^e réunion du conseil syndical prévue pour le 13 septembre prochain.

Après discussion, les membres s'entendent pour expédier aux délégués le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Projet de convention collective 2017-2022
 1. Entente de principe sur les clauses normatives
 2. Présentation
 3. Recommandation
6. Sommaire du plan d'action syndicale 2018-2019
7. Affaires budgétaires :
 1. Rapport financier de l'année 2017-2018 (Dépôt)
 2. Présentation du budget révisé 2018-2019
 3. Choix des auditeurs pour l'année 2018-2019
8. Vacance à la vice-présidence aux relations de travail du Syndicat
9. Projet d'ordre du jour de la 153^e assemblée générale (27 septembre)
10. **Tribune des délégués et des déléguées**
11. Adoption des procès-verbaux des 317^e, 318^e et 319^e réunions du conseil syndical
12. Information et dépôt de documents :
 1. Agenda des mois de septembre et octobre 2018
13. Affaires nouvelles
14. Date de la prochaine rencontre : 18 octobre 2018
15. Levée de l'assemblée

CX-569-07-09-18-11 Résultats de la consultation pour le poste de VRRD

La secrétaire rappelle que la règle 14 régissant les consultations menées par le Syndicat lors de la désignation des cadres supérieurs et des doyens oblige le secrétariat syndical à faire une consultation.

Le secrétariat a donc fait une consultation des professeurs suite à la désignation de monsieur Sébastien Charles à titre de candidat au poste de vice-recteur à la recherche et au développement de l'UQTR. Le sondage a eu lieu du 28 août au 4 septembre. Les professeurs furent nombreux à répondre (148) et quarante-trois ont formulé des commentaires.

À la question : Comment considérez-vous la candidature de monsieur Sébastien Charles?

Très favorable :	25 (17%)
Favorable :	41 (28%)
Défavorable :	39 (26%)
Très défavorable :	25 (17%)
Pas d'opinion :	18 (12%)

Après avoir discuté des résultats de la consultation, les officiers conviennent d'expédier les résultats à l'ensemble des professeurs.

CX-569-07-09-18-12 Affaires nouvelles

Aucune question traitée à ce point de l'ordre du jour.

CX-569-07-09-18-13 Date de la prochaine réunion : 20 septembre 2018

La secrétaire signale que la prochaine réunion du comité exécutif est prévue pour le 20 septembre à 14 h après le méchoui de la rentrée.

CX-569-07-09-18-14 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 14 h 35.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre